



MaST 78

Maison "Souffrance et Travail 78"

Tarifs et financement du bilan de compétences

LES TARIFS

- + Tarif CPF : 1 800 €
- + Tarif employeur : 2 500 €
- + Tarif autofinancement : 1 500 €

LE FINANCEMENT

Selon votre situation et votre statut plusieurs dispositifs de financement sont possibles :

- + Le CPF (Compte Personnel de Formation) pour toutes personnes en activité ou en recherche d'emploi
- + Le plan de formation de l'entreprise
- + L'autofinancement

Prenez contact avec le secrétariat pour vous accompagner dans votre recherche de financement.

En l'absence de prise en charge par un tiers, nous vous proposons un autofinancement à un tarif préférentiel, avec un paiement en trois fois possible.